PROCES VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Aveyron Jeudi 24 mars 2016 – Etat-major du SDIS

Le président demande aux membres du conseil d'administration d'excuser David CHASSANG qui n'a pas pu être présent lors de cette réunion.
Il remercie de sa présence le Colonel FLORES, directeur départemental du SDIS.

- Décès survenus depuis la réunion du conseil d'administration du 07/01/2016

ALBARET Emile (non adhérent)	Sévérac le Château	69 ans
BOUSCARY Joël (non adhérent)	St Affrique	50 ans
BRU René	Rodez	75 ans

Patrice JOUET fait lecture du courrier de condoléances reçu de la Fédération Nationale comme suite au décès de René BRU. Ce courrier a été transmis à la famille.

- Démission d'un membre du conseil d'administration

Patrice JOUET annonce avoir reçu la lettre de démission de Maurice PAYAN et en fait part aux membres du conseil d'administration. Ce dernier a en effet fait valoir son droit à la retraite à compter du 15 février 2016 et par conséquent n'est plus considéré comme actif au sein du centre de secours de VILLEFRANCHE-DE-PANAT.
Le président le remercie pour son engagement au sein de l'Union Départementale.

- Compte-rendu du conseil d'administration du 07/01/2016

Après avoir validé les modifications demandées par Pierre GIROU et Lionel COURSIERES, le compte-rendu du Conseil d'administration du 07/01/2016 est approuvé à l'unanimité.

- Congrès départemental

Le président annonce que le congrès départemental aura lieu le samedi 11 juin 2016 à Saint Geniez d'Olt et sera organisé conjointement avec le SDIS dans le cadre de la Journée Nationale des SP. Une réunion préparatoire aura lieu sur site dans le courant du mois d'avril.

- Congrès régional

Un tour de table est effectué afin de connaître la liste des personnes souhaitant participer au prochain congrès régional dans le Gers, les 20 et 21 mai 2016.

- Adhésion des personnes en disponibilité

L'avis du conseil d'administration a été sollicité concernant le cas d'une personne en disponibilité, qui n'est plus en activité depuis 2 ans, mais qui souhaiterait rester adhérente de l'Union Départementale afin de pouvoir continuer à participer aux compétitions sportives réservées aux sapeurs-pompiers.

Ce dernier n'étant pas "en activité, reconnu par le SDIS" tel qu'il est noté dans les statuts de l'UDSP, les membres du conseil d'administration décident qu'il ne peut donc pas adhérer à l'Union Départementale.
Les membres décident de créer un groupe de travail pour travailler sur la modification des statuts relativement à la question de l'adhésion des personnes en disponibilité, afin d'y apporter des précisions.

- Tour de table

Le président propose de réaliser un tour de table.

⇨ Commission Sport

Patrice CAUSSAT annonce que l'UDSP a été récemment contactée par une amicale qui proposait de lancer une compétition de karting avec un prestataire local privé, et sollicitait à ce titre l'envoi de la liste des amicales de l'Aveyron. L'animateur de la commission sport a répondu négativement, aux motifs que, d'une part, notre association ne communique pas les coordonnées des amicales à des partenaires extérieurs à ceux de l'UD et, d'autre part, que cette compétition ne fait pas partie des sports inscrits au calendrier de l'Union Départementale.
Il trouve regrettable de ne pas avoir été contacté à ce titre, notamment lors de la réunion sport le 5 février dernier, au cours de laquelle le calendrier des manifestations sportives a été élaboré avec tous les correspondants sport des amicales.

L'animateur de la commission et le président reviennent ensuite sur l'organisation de la Course du Viaduc. Près de 700 concurrents de toute la France se sont inscrits et courront sous les couleurs de l'œuvre des Pupilles.
Des tee-shirts sont en cours de réalisation grâce au soutien de partenaires. Comme en 2014, le Conseil Départemental, le Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées, et la MNSP ont été sollicités.

Il sera probablement nécessaire de faire appel aux membres de l'équipe de soutien dans le cadre de la distribution des tee-shirts et dossards aux concurrents, du vendredi après-midi au dimanche matin.
Un point sur les besoins et l'organisation sera très prochainement réalisé, en lien avec l'amicale de Millau et notamment Patrick PES.

⇨ Commission Secourisme

Didier LANCELLE annonce qu'il participera aux prochaines réunions de la commission régionale dans les Hautes-Pyrénées, mais aussi en Aveyron.

Ce dernier informe ensuite les membres de l'idée qu'Audrey Courtial, formatrice à St Geniez d'Olt, a soumise à l'Union Départementale et au SDIS, qui viserait à proposer des formations PSC1 aux personnes sourdes et malentendantes. Les modalités de ce projet sont actuellement en cours d'étude.

Didier LANCELLE explique qu'une formation continue de Formateurs de Formateurs SST a été organisée dans les locaux du SDIS12 du 9 au 11 mars dernier, sous l'égide de la FNSPF. Cette session s'est parfaitement déroulée.

Didier LANCELLE fait ensuite un bilan de la réunion de la commission secourisme de l'UD, tenue en amont de ce conseil d'administration : une réflexion sur les tarifs et les rémunérations des formateurs psc1 et SST a été engagée. Les membres ont convenu de réunir prochainement les formateurs SST de l'UD pour discuter d'éventuelles évolutions.

⇨ Commission médicale

Jean-Michel LOPEZ expose le projet de la commission médicale d'acheter du matériel destiné à médicaliser les compétitions sportives hors du cadre sapeurs-pompiers. Ils ont reçu un devis d'un montant global de 5400€ avec une variante d'un montant global de 4200€.

Patrice JOUET explique que si le conseil d'administration venait à valider cet achat, ce matériel pourrait être utilisé dans le cadre des postes de secours (Dispositifs prévisionnels de secours) que l'Union Départementale envisage de lancer.

Les tarifs de ce matériel et le financement de cet achat devront être étudiés lors d'une prochaine réunion.

⇨ Commission des Anciens sapeurs-pompiers

Pierre GIROU évoque les dossiers traités lors la réunion régionale de la commission des Anciens sapeurs-pompiers, tenue le 22 mars dernier à Lannemezan, notamment l'alignement de l'allocation de vétérance sur la

PFR. Au sein de Midi-Pyrénées, un département ne pratique pas cette réversion aux veuves. Il a également été question de l'uniformisation de cet alignement.

L'animateur de la commission dresse un bilan positif de la réunion consacrée à l'Equipe Départementale de Soutien, à Millau, au mois de février dernier. Il remarque qu'au niveau régional l'idée ne soulève pas le même intérêt qu'en Aveyron.

⇨ Commission Sociale

Franck CHAUCHARD explique qu'une réunion de la commission régionale s'est tenue le 6 février dans le Lot. La prochaine aura lieu dans l'Ariège le 16 avril ; Franck CHAUCHARD invite les membres qui souhaitent l'accompagner à se faire connaître. Il explique par ailleurs qu'il ne s'est pas rendu au séminaire social cette année à Paris, les budgets étant restreints.

Il rapporte que plusieurs dossiers sont en cours de traitement au sein de la commission (au niveau des nuitées, il y a en moyenne deux dossiers par mois).

Il évoque ensuite la réunion d'information qui s'est tenue le 16 mars à l'état-major, à l'initiative de Christine LACOUT, assistante sociale du SDIS, en présence de la Banque de France et de plusieurs assistantes sociales du secteur. Le thème de cette réunion était le surendettement. De nombreuses informations utiles ont été données par l'intervenante de la Banque de France et l'animateur se félicite que la commission sociale ait pu y prendre part.

Franck CHAUCHARD revient ensuite sur la convention concernant les logements HLM : de nombreux sapeurs-pompiers peuvent y prétendre, sous réserve de satisfaire aux barèmes de revenus qui sont fixés. Il se tient à la disposition des adhérents pour tout renseignement.

Il informe par ailleurs les membres du conseil d'administration que les services de la MNSP s'avèrent actuellement difficilement à joindre par téléphone, en raison d'un changement de matériel informatique. Le problème sera prochainement résolu.

⇨ Commission Œuvre des Pupilles

Une tablette tactile, offerte par l'ODP, a été remise à l'une de nos pupilles, Sophie TORRES, à l'occasion de son entrée dans les études supérieures. Cette remise a eu lieu à l'état-major en présence de sa maman et d'un administrateur régional de l'œuvre des Pupilles, M. Antoine RODRIGUEZ.

Les sapeurs-pompiers de Gironde organiseront au mois de mai un festival musical au profit de l'ODP ; un tarif spécial est réservé aux sapeurs-pompiers.

Une collecte de dons a été réalisée lors des obsèques de René BRU, à la demande de sa famille qui connaissait son attachement à cette institution. La somme de 462.10€ a ainsi été récoltée.

Bilan 2015 :

Michel CARTAILLAC fait ensuite le bilan des dons à l'ODP pour l'exercice 2015.

Au titre des recettes, 9618.86€ ont ainsi été collectés au total dont notamment les deux tiers ont été versés par les amicales et le reste de la réversion de l'imprimeur ARSAPRIM (0.05€ / calendrier).

Au titre des dépenses, outre le versement des dons à l'ODP, on compte notamment le séjour des pupilles à Villefranche de Rouergue, le rassemblement des parents à Carmaux et la Course du Viaduc.

RECETTES	
dons amicales	6 573.61 €
reversion ARSAPRIM (0,05€ x 60905 cal)	3 045.25 €
TOTAL RECETTES	**9 618.86 €**

DEPENSES	
Réception séjour pupilles à Villefranche de Rouergue été 2015	2 081.00 €
Réception Rassemblement Parents Midi-Pyrénées	2 610.18 €
Course du Viaduc - acompte frais hébergement autorités ODP	200.00 €
DONS reversés à l'ODP année 2015	***4 727.68 €***
TOTAL DEPENSES	**9 618.86 €**

D'autres opérations ont été également menées au profit de l'ODP.

OPERATION LACHER DE BALLONS (dons récoltés lors du rassemblement ASP à RODEZ)	693.00 €
CHALLENGE SPORTIF P.A. WOLKOWICKI (dons directement versés à l'ODP par l'amicale de Saint Affrique)	2 050.00 €

Le total des dons récoltés au profit de l'ODP pour l'exercice 2015 s'élève donc à 12 361.86 €.

- Le président revient ensuite sur le don de 1000€ versé à l'ODP par la Boulangerie GALZIN à Millau (cette information sera rapportée dans le magazine Clin d'œil de l'ODP).

⇨ Commission Communication

François MAUREL revient ensuite sur la réunion organisée avec l'imprimeur ARSAPRIM le 17 février dernier, qui a été l'occasion de dresser un bilan de la dernière campagne : si la livraison dans les centres de secours est une avancée positive, il sera néanmoins préférable qu'à l'avenir les règlements transitent par l'UD après vérification par les amicales de leur commande, au lieu d'être faits lors de la livraison.

ARSAPRIM a proposé pour 2017 à l'Union Départementale un contrat au tarif bloqué sur trois ans (calendrier tout personnalisé à 0.54€ au lieu de 0.53€ en 2016 / calendrier UD à 0.49€ soit + 0.015€ par rapport à l'an passé). L'imprimeur justifie cette augmentation en raison de lourds investissements dans du matériel performant.
Il y aurait la possibilité de résilier ce contrat en cas de non respect des délais ou de la qualité.

François MAUREL demande l'avis des membres du conseil d'administration qui considèrent que s'engager sur 3 ans serait risqué et décident, à l'unanimité des voix, de maintenir seulement un engagement annuel.

Les dossiers seront distribués lors du pssp départemental à Capdenac.

Franck CHAUCHARD regrette par ailleurs que l'une des amicales n'a pas fait figurer sur son calendrier 2016 les logos du SDIS et l'UD.

Il conviendra de rendre obligatoire la présence de ces logos sur les calendriers faits via ARSAPRIM.

Le Colonel FLORES ajoute que les amicales ne faisant pas apparaître le logo du SDIS n'auront pas l'autorisation de passer les calendriers en tenue SP et devront donc le faire en tenue civile.

⇨Commission des Sapeurs-Pompiers Volontaires

Laurent DENJEAN revient sur la dernière réunion de la commission départementale au SDIS, mais aussi sur celle de la commission régionale dans le Tarn et Garonne, le 20 février, au cours de laquelle chaque animateur départemental avait invité un jeune spv de 18 / 20 ans, dans l'objectif d'échanger des idées et de mieux cerner les attentes et problématiques des jeunes volontaires.

Il ressort des échanges tenus à l'occasion de cette dernière qu'il est nécessaire d'intégrer davantage les jeunes sapeurs-pompiers à tout niveau de la pyramide associative.

Les jeunes spv ainsi interrogés, qui étaient majoritairement passés avant par des sections JSP, ont expliqué qu'au-delà de leur passion, ces derniers s'engagent avant tout par altruisme et par adhésion aux valeurs des sapeurs-

pompiers. Néanmoins, ils aspirent à une certaine souplesse afin que cet engagement ne s'avère pas trop contraignant dans la durée. Par exemple, en Aveyron, il est possible de suivre la formation initiale hors période scolaire, ce qui est très apprécié.
Ces jeunes ont évoqué également le tutorat, qui est une bonne formule selon eux.
L'animateur de la commission départementale dresse un bilan positif de cette réunion d'échanges, riche en enseignements : il en ressort notamment que les jeunes connaissent très mal la pyramide associative. A ce titre, Laurent DENJEAN pense qu'il serait nécessaire de mieux se faire connaître auprès de ce public.

Le président donne ensuite la parole au Colonel FLORES, qui annonce qu'un questionnaire de fin d'activité va être institutionnalisé prochainement, afin d'identifier les raisons qui amènent un spv à arrêter son engagement ou à ne pas le renouveler.

Le directeur départemental expose également les dossiers traités lors la réunion des directeurs de SDIS, tenue le jour même à la FNSPF :
- il a notamment été question du maillage territorial (en Aveyron, aucun changement n'est à prévoir). La Fédération Nationale est très favorable à ce maillage afin de maintenir du lien social et considère que plus aucune fermeture de centre de secours ne doit avoir lieu en France ;
- la PFR, qui connaît actuellement une année de transition, et dont le dispositif va être remis à plat ;
- le statut des directeurs de SDIS ;
- les enjeux à venir concernant le volontariat.

⇨ Commission des Sapeurs-Pompiers Professionnels

Lionel COURSIERES explique que la commission régionale s'est réunie pendant les dernières vacances scolaires de février. Malheureusement, en raison d'une convocation reçue très tardivement, aucun représentant de l'Aveyron n'était disponible et notre département a donc été excusé.

Le compte-rendu n'a pas encore été établi à ce jour.

⇨ Trésorerie

- Michel CARTAILLAC explique que le bilan est en cours de réalisation, les formations en secourisme de l'exercice n'étant pas encore toutes finalisées.

- Le trésorier revient par la suite sur la réflexion engagée dans le but de faire des économies au niveau des frais de fonctionnement de l'Union Départementale.

Il s'interroge notamment sur un poste de dépenses concernant des abonnements au magazine « Sapeur-pompier de France » qui sont attribués aux 12 membres de la commission des Anciens sapeurs-Pompiers.

Pierre GIROU explique ces abonnements avaient été souscrits lorsque la commission des anciens avait versé ses fonds à l'Union Départementale (jusqu'alors gérés de manière indépendante, sur un compte financier à part de celui de l'UD).

Le coût total de ces abonnements à titre individuel, reçus au domicile des intéressés est de 33€ x 12 € = 396€. Le coût d'un abonnement collecté (au tarif de groupe) envoyé à une seule et même adresse (par exemple, le bureau de l'Union Départementale) est inférieur de près de la moitié (16,80€ x 12 = 201.60€, soit une différence de 194,40€).
Les membres s'interrogent sur l'intérêt de reconduire ces abonnements pour les membres de la commission ASP et sur leur coût financier. Une réflexion doit être menée pour décider de leur éventuelle transformation en abonnements collectifs et la manière dont ces journaux pourraient être transmis aux intéressés.

- Le trésorier annonce ensuite que le stock de la boutique a actuellement une valeur de 6155€, ce qui est problématique car cela représente une somme conséquente d'argent immobilisé. La boutique n'a pas de responsable actuellement, il conviendrait d'en mettre un en place au plus vite afin de renouveler régulièrement la vitrine et de gérer les stocks et les commandes.

L'amicale du SDIS avait confié un stock de petits articles à vendre (macarons, porte-clefs…). Il conviendrait de se rapprocher de cette amicale pour déterminer un prix d'achat pour le lot, afin que l'UD puisse ensuite les intégrer à part entière dans la boutique.

⇨Commission des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Patrice JOUET explique qu'aucun représentant de l'ADJSP ni de la commission JSP n'a pu se rendre à la dernière réunion de la commission régionale, notre département était donc excusé.

Il annonce que Dominique Dourdin a été nommé président par intérim lors de la dernière réunion de l'ADJSP, Hélène DELAS n'étant plus disponible actuellement.

Patrice JOUET explique que ce dernier a adressé un courrier au SDIS sollicitant le prêt d'un véhicule de service pour se rendre aux réunions. Lors d'une entrevue avec le Service Logistique du SDIS, il a été évoqué la possibilité de prêter à Dominique DOURDIN le véhicule actuellement affecté à l'Union Départementale par convention avec le SDIS.
Patrice JOUET a tenu à rappeler que l'Union Départementale en paye le carburant.
L'association des JSP devra s'organiser avec le SDIS concernant le carburant en cas d'utilisation de ce véhicule.

⇨ Activités régionales et fédérales

Le président, également secrétaire adjoint de l'Union Régionale, revient sur les points essentiels évoqués lors de la réunion du comité exécutif, tenue 15 jours auparavant :

- la décision d'augmenter les cotisations UR en 2017 (elles sont restées stables en 2016) ;
- la création, à la demande de la FNSPF, de commissions départementales sur la prévention des risques et des accidents domestiques : l'UR a décidé de nommer Patrice JOUET comme responsable régional.

⇨Questions diverses

- Dispositifs prévisionnels de secours (postes de secours) :

Patrice JOUET revient sur la réflexion engagée et explique que le directeur départemental s'est exprimé favorablement vis-à-vis de la création de ces DPS au niveau de l'Union Départementale.

Il conviendrait donc d'engager un travail en ce sens, en vue de déposer une demande d'agrément. Cela permettrait par ailleurs de continuer à assurer les formations PSE qui nécessitent ce type d'agrément.

Lionel COURSIERES rappelle qu'il existe un référentiel qui prévoit diverses obligations en fonction des catégories de DPS (petite, moyenne et grande envergure).

***

L'ordre du jour étant épuisé et aucun membre ne désirant prendre la parole, Patrice JOUET remercie l'ensemble des participants pour leur collaboration aux travaux du conseil d'administration et lève la séance à 21h00.

À Rodez, le 24 mars 2016.

Le secrétaire général,
Franck CHAUCHARD

Le président,
Patrice JOUET